

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Avant-propos

Le cours de méthodologie de la recherche a pour objectif général d'amener les étudiants à la rédaction d'un Mémoire de Licence ou de Magister. Pour ce faire, des objectifs opérationnels sont fixés, qui doivent aider l'étudiant à :

1. cibler un sujet de recherche motivant ;
2. vérifier son accessibilité ;
3. cerner une problématique pertinente ;
4. poser des hypothèses de départ ;
5. formuler clairement la problématique ;
6. établir une bibliographie ;
7. utiliser ladite bibliographie à bon escient ;
8. choisir la méthodologie à appliquer ;
9. tester les instruments de travail retenus sur des échantillons ;
10. planifier les étapes de la recherche ;
11. préparer l'entretien, le questionnaire...
12. préparer un premier plan de rédaction ;
13. rédiger une première table des matières ;
14. décoder les messages explicites et implicites d'un texte ;
15. retenir judicieusement les citations afférentes au thème de recherche ;
16. savoir insérer lesdites citations selon les différentes normes en vigueur ;
17. refléter les idées des auteurs ;
18. apporter des arguments convaincants ;
19. analyser le contenu du travail sur le terrain (entretiens / enquêtes) ;
20. faire une analyse / un commentaire / un résumé ;
21. construire une thèse, une antithèse, une synthèse ;
22. repérer les niveaux de complexité d'un texte ;
23. rédiger et paginer au fur et à mesure de l'avancement du travail ;
24. vérifier la cohésion et la cohérence du contenu ;
25. maintenir l'idée directrice de la recherche ;
26. utiliser les résultats apportés par les réponses aux questionnaires ;
27. vérifier les hypothèses pour confirmation ou infirmation tout au long du parcours ;
28. placer correctement les renvois, les notes, les références en bas de page ;
29. constituer des annexes ;
30. étayer le contenu par des entretiens, des questionnaires ;
31. illustrer par des tableaux, des graphes ;
32. revoir le plan de rédaction et la table des matières ;
33. améliorer le style de l'écriture ;
34. répartir le travail en parties, en chapitres et en sections à numéroter ;
35. trouver des titres et des sous-titres ;
36. formuler des introductions, des conclusions ;
37. organiser la liste définitive des ouvrages de la bibliographie ;
38. finaliser le travail ;
39. faire une relecture de l'ensemble ;
40. choisir les caractères, la présentation de la rédaction du manuscrit sur ordinateur ;
41. rédiger le propos liminaire et se préparer pour l'oral ;
42. soutenir le travail face au jury.

Introduction

Qu'est-ce qu'un mémoire ? Qu'est-ce qu'une thèse ?

Une thèse est un document réalisé dans le cadre d'un processus de formation par un étudiant sur un sujet proche de la spécialité choisie. C'est donc une activité à caractère scientifique dont les objectifs se trouvent enseignés dans le programme d'études. L'on peut par conséquent dire que la pratique scientifique s'enseigne, s'apprend et d'acquiert. Expérience de travail intellectuel approfondie et autonome, la thèse apporte une certaine contribution à la connaissance d'un secteur de la réalité et participe corrélativement à la découverte du domaine étudié.

Tout travail de recherche comme la thèse fait appel à des aspects intellectuels et socio-affectifs chez l'étudiant qui devra recourir aux quatre démarches suivantes : la compréhension, la production, l'intégration, l'utilisation de l'acquis.

1. La compréhension

C'est une forme de communication qui nécessite la recherche d'informations complémentaires et qui consiste à comprendre la pensée d'autrui, et ce, quel que soit le langage utilisé. Elle requiert, d'un point de vue cognitif, des compétences certaines dans la consultation d'outils de références permettant de combler les insuffisances d'ordre symbolique ou terminologique. Cependant, que d'un point de vue socio-affectif, cette opération exige du chercheur qu'il respecte la communication trouvée, autrement dit qu'il ne projette pas sur l'auteur ce que lui (chercheur) veut lui (auteur) faire dire. C'est là un point de départ hautement privilégié dans la formation du sens critique.

2. La production

Elle fait appel à une initiative personnelle quant aux contenus, cela consiste à imaginer, à trouver, à proposer des solutions nouvelles et personnelles. Cognitivement, la production requiert l'utilisation de l'acquis, ainsi que des compétences telles que la compréhension et l'analyse.

3. L'utilisation de l'acquis

C'est la compétence même à savoir utiliser les procédés, les moyens connus et supposés assimilés dans les diverses circonstances d'apprentissage. D'un point de vue cognitif, savoir utiliser l'acquis suppose, en plus de pouvoir identifier le moyen adéquat, celui de savoir le mettre en œuvre. Au point de vue socio-affectif, la situation – problème de la recherche, pour être source d'appréhension et de blocage (contrairement aux activités répétitives), n'en est pas moins génératrice de satisfaction pour le chercheur, sentiment qui nourrit profondément la confiance en soi et constitue de ce fait, un facteur puissant dans la redynamisation et l'avancement de la recherche.

4. L'intégration

C'est l'organisation et la mise en œuvre d'une stratégie personnelle à même de résoudre une situation – problème complexe. D'un point de vue cognitif, cette opération est la résultante d'un processus éducatif harmonieux de toutes les opérations mentales. Sur le plan socio-affectif, elle est le signe d'une maturité affective et effective, du fait qu'elle amène à

résoudre un problème complexe grâce à une démarche lucide et à une gestion intelligente des connaissances.

LA THÉORIE

Chapitre I : PRÉPARATION

I. Comment choisir un sujet de thèse ?

Souvent délicat, se faisant à partir d'une idée, en fonction de motivations, d'intérêts, de connaissances, le choix d'un sujet de mémoire implique l'immersion dans un large champ de recherche et la familiarisation avec de nombreux travaux et études déjà effectués. Il faut par conséquent éviter de se crisper sur le thème spécifique choisi et prendre en considération le vaste domaine d'études auquel il appartient. Par ailleurs, le choix d'un bon sujet implique qu'il faut se doter des moyens qui permettent de choisir, autrement dit, il faut s'y prendre à temps, savoir gérer son temps et donner à son projet de recherche une dimension raisonnablement accessible.

Quatre règles indicatives permettant de choisir un sujet :

- a. Le sujet doit intéresser le chercheur, qui doit par conséquent éviter, dans une large mesure, des sujets éloignés de ses préoccupations et de ses prédispositions.
- b. La documentation doit être accessible, matériellement à la portée. Il faut impérativement prendre en considération le temps imparti et l'encadrement mis à disposition.
- c. L'étudiant doit posséder les ressources culturelles et intellectuelles lui permettant de traiter convenablement la documentation indispensable à son étude.
- d. Il doit être en mesure de traiter la méthodologie pour laquelle il a opté.

II. La scientificité d'une thèse

Selon Michel BEAUD¹, une thèse ne peut être considérée comme scientifique que dans la mesure où elle respecte les quatre règles suivantes :

1. La recherche doit porter sur un objet reconnaissable et défini, de telle sorte qu'il soit reconnaissable également par tous...
2. Sur un tel objet, la recherche doit dire des choses qui n'ont pas encore été dites ou les reconsidérer dans une optique différente de ce qui a déjà été publié...
3. La recherche doit être utile aux autres...
4. La recherche doit fournir des éléments qui permettent d'infirmer ou de confirmer les hypothèses qu'elle présente, autrement dit elle doit fournir des éléments qui permettent sa discussion publique : c'est là une exigence fondamentale. (...)

III. Les pôles de la recherche

Toute recherche se développe explicitement ou implicitement en faisant appel à quatre pôles qui sont : le pôle épistémologique, le pôle théorique, le pôle morphologique et le pôle technique.²

¹ BEAUD, Michel, *L'Art de la thèse, Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de Magister ou un mémoire de fin de licence*, La Découverte, Paris, 1985, Casbah Éditions, Alger, 1999.

1. Le pôle épistémologique

Exerce une fonction de vigilance critique. Tout au long de la recherche, il est gérant de l'objectivation – c'est-à-dire de la production – de l'objet scientifique, de l'explicitation des problématiques de la recherche. (...) Il décide en dernière instance des règles de la production et d'explication des faits, de la compréhension et de la validité des théories. (...)

2. Le pôle théorique

Guide l'élaboration des hypothèses et de la construction des concepts. C'est le lieu de la formulation systématique des objets scientifiques. Il propose des règles d'interprétation des faits, de spécification et de définition des solutions provisoirement données aux problématiques. Il est le lieu d'élaboration des langages scientifiques, il détermine le mouvement de la conceptualisation. (...)

3. Le pôle morphologique

(...) Énonce les règles de structuration, de formation de l'objet scientifique, lui impose une certaine figure, un certain ordre entre ses éléments. Le pôle morphologique suscite (...) diverses méthodes d'agencements des éléments constitutifs : la typologie, le type idéal, les systèmes structuraux. (...)

4. Le pôle technique

Contrôle le recueil des données, s'efforce de les constater pour pouvoir les confronter à la théorie qui les a suscitées. Il exige de la précision dans la constatation, mais n'en garantit pas, à lui seul, l'exactitude. (...)

La maîtrise d'une démarche de recherche et de la méthodologie qui la fonde, implique un contrôle de ces quatre pôles, ainsi que les interactions qui les relient. Explicitement ou implicitement, on s'y réfère dans le cadre de la recherche.

IV. Le directeur de la thèse

La thèse étant un acte d'apprentissage, tout étudiant – chercheur doit être orienté, corrigé dans sa recherche par un directeur en mesure de l'aider à mener à bien et à terme une telle tâche. C'est bien pourquoi il est essentiel, dès le début de l'activité, de procéder à la clarification des conditions de collaboration et à une saine planification des tâches, ainsi qu'à la mise en place des diverses modalités. La collaboration doit porter tout à la fois sur le contenu en rapport avec la problématique, sur les ouvrages à lire (approche théorique), sur la manière de procéder (méthodologie), sur la trame des entretiens, des questionnaires, sur les échantillons, enfin sur les détails impartis... La qualité du travail réalisé dépend quasi totalement de la qualité d'une telle collaboration. D'où la condition *sine qua non* de choisir le directeur qui convient.

V. Les étapes de la réalisation d'un mémoire : planifier, agir et corriger au fur et à mesure de la planification.

² FRAGNIERE, J.-P., *Comment réussir un mémoire, comment présenter une thèse, comment rédiger une thèse*, Bordas, Paris, 1986.

A. Neuf étapes, menant à la concrétisation de la recherche, sont à retenir, elles sont modifiables selon la spécificité de la démarche adoptée.

- a. **L'émergence de l'idée**, dont on ne sait ni quand ni sous quelle forme elle va se dérouler. Il faut cependant qu'elle ait une fin, pour qu'il y ait concrétisation.
- b. **La recherche d'informations et les lectures exploratrices**, une seule idée ne suffit pas, il faut faire des recherches à même d'enrichir et de développer la recherche.
- c. **L'énoncé systématique de l'objet, autrement dit la problématique**, consistant à exprimer en une dizaine de lignes, avec beaucoup de clarté, de précision et de pertinence, l'objet à analyser. Il faut reconnaître et délimiter clairement les contours du champ d'investigation. (Éviter, tant que faire se peut, l'imprécision et l'ambiguïté).
- d. **L'élaboration d'un plan opérationnel détaillé**, véritable guide dans la recherche.
- e. **La réalisation des tâches prévues dans ce plan** ; mise en application des activités prévues, parties essentielle du travail.
- f. **Le bilan intermédiaire** ; étant parvenu à mi-chemin, il vous est recommandé d'observer une pause ; en effet, des déviations peuvent surgir, des chapitres s'enflent tandis que d'autres s'avèrent irréalisables. Le plan opérationnel est alors à revoir.
- g. **L'élaboration d'un plan de rédaction** ; les documents rassemblés, c'est le temps de la rédaction.
- h. **La rédaction** dont les activités doivent être précédées d'une longue et minutieuse relecture du texte.
- i. **La mise au point du manuscrit et la diffusion pour la soutenance.**

B. La planification

La planification est essentielle dans la réalisation de la thèse, dont elle augmente la sécurité de l'objectif et à laquelle elle assigne des limites raisonnables. Loin d'être rigide, le plan est au contraire appelé à être modifié.

- a. **Le plan indicatif** : élabore juste le cadrage de l'objet d'étude. Il est la base de l'entretien avec le directeur de thèse, il permet d'organiser la recherche bibliographique – laquelle doit aboutir à l'élaboration de fichiers – et de planifier les étapes de la réalisation du travail.
- b. **Le plan opérationnel détaillé** : c'est le plan initial au fur et à mesure de l'avancement des recherches. Il contient surtout la définition des tâches à réaliser pour élaborer les chapitres et exerce une fonction de contrôle de la progression de la recherche.
- c. **Le plan de rédaction** : la relecture des fichiers élaborés amène à la production du plan rédactionnel qui donnera la forme définitive de la thèse. Ce plan, prioritairement orienté vers l'exposition de la démarche et des résultats obtenus, présente deux caractéristiques : il est explicite et détaillé.

VI. Importance de l'hypothèse de départ ou choix de la problématique

Qu'est-ce qu'un sujet de thèse ?

Pour M. Gourinat, le sujet de thèse est « *une proposition au sens logique du terme, c'est-à-dire la liaison d'un sujet et d'un prédicat* »³ C'est seulement une fois que l'on a défini comment on va lier ces deux éléments, la matière à traiter et le point de vue en une « proposition » (qui soutiendra une opinion « *à-propos de* ») que l'on peut vraiment affirmer avoir choisi son sujet de thèse.

Q'est-ce qu'une problématique ou une proposition problématique ?

« D'après son étymologie, écrit M. Gourinat, le *pro – blème* est ce que l'on trouve *pro – jeté* devant soi. Dans la vie courante, le terme désigne donc un obstacle. Mais, dans l'usage logique, il désigne ce qui est proposé en vue d'une démonstration. En effet, « celui qui démontre, démontre quelque chose », et la forme d'exposition la plus claire est celle qui énonce ce qui est, à démontrer avant de passer à la démontrer. »⁴

Quant à Greimas⁵, dans son *Introduction à l'analyse du discours en Sciences Sociales*, il parle du phénomène de la « découverte » et évoque quatre points essentiels : la rencontre avec l'objet de connaissance, la reconnaissance de l'« intelligibilité » de cet objet, la mise en branle d'une découverte « active » et enfin la transformation du caractère individuel de cette découverte. Il parle également de « « rencontre » qui a lieu à un moment donné du parcours du sujet connaissant, avec l'objet de connaissance ». Il affirme que « de cette rencontre naît une certaine certitude, une évidence immédiate ». C'est, pourrait-on dire « l'objet de connaissance qui énonce presque de lui-même sa vérité « comme si préexistaient en lui « des modèles d'intelligibilité » ».

L'attitude à adopter serait donc, selon Bernadette Plot, celle d'une découverte « active » en s'efforçant de trouver la « bonne distance » par rapport à l'« objet » de recherche. Il est essentiel alors de vérifier la relation entre l'intuition et la vérité. Ce phénomène de la découverte manifeste un caractère très individuel appelé à disparaître rapidement : on passe du statut de la pure et simple conviction intime à celui « de la vérité démontrée », ce qui implique un nécessaire redoublement du parcours épistémologique individuel par un cheminement *méthodologique* de caractère plus *impersonnel*⁶.

La problématique est donc un « problème » que le chercheur aura à cœur de résoudre / d'élucider, une question *précise* à laquelle il se propose de répondre. Cette proposition pourra prendre la forme d'une proposition ou d'une hypothèse qu'il lui faudra soutenir et dont l'aboutissement ou résultat, peut être positif ou négatif, c'est-à-dire conduire à confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ.

A. La démarche expérimentale : elle se déroule en trois temps, après observation (ou la méthode hypothético-déductive)⁷

1. Hypothèse de départ, après observation d'un fait, d'un phénomène donné. Il s'agit d'une explication anticipée, sous toute réserve, qui dirige et oriente les techniques destinées à la vérifier.

³ GOURINAT, M., *Guide de la dissertation de du commentaire composé en philosophie*, Hachette, Paris, 1976, p. 33.

⁴ GOURINAT, M., op. cit., pp. 13-14

⁵ Cité par PLOT, Bernadette, *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Librairie Champion, Paris, 1986, p.86.

⁶ PLOT, Bernadette, *Écrire une thèse ou un mémoire en Sciences Humaines*, Librairie Champion, Paris, 1986, p. 57.

⁷ Selon la terminologie de BLANCHET, Philippe, *Linguistique de terrain, Méthode et théorie*, P.U., Rennes, 1999.

2. Expérimentation sur le terrain, en laboratoire, en vue de vérifier et d'interpréter les données.
3. Conclusion : confirmant l'hypothèse de départ (pour généraliser et tirer une loi) ou infirmant l'hypothèse.

B. La démarche expérimentale dans la thèse ou les liens entre les deux (ou la méthode empirico – déductive)⁸

Observation : choix du sujet, de la problématique (le choix du sujet répond à plusieurs paramètres ont les plus importants sont : l'actualité et l'utilité).

Hypothèse de départ : problématique posée : C'est l'explication anticipée, sous toute réserve, qui dirige et oriente les techniques destinées à la vérifier. Il s'agit de répondre à une attente, à un problème. Cela correspond à l'introduction.

Expérimentation, interprétation : plan de travail

Méthodologie / Exposé des idées / Plan d'action correspondant au contenu, dans lequel on trouve des références, des citations, des enquêtes, des questionnaires, des résultats suivis de commentaires.

L'Exposé de la méthode de recherche est une partie principale dans la présentation du travail, il s'agit de préciser les voies et les moyens utilisés pour répondre à la question posée, autrement dit expliciter les instruments théoriques et/ou empiriques qui vont être utilisés. Cet ensemble constitue le corps du sujet.

Conclusion : l'hypothèse confirmée ou infirmée débouche sur une conclusion générale, suivie d'une conclusion finale personnelle ouverte sur des perspectives de recherches.

VII. Structuration d'un texte à exposer

1. Règles indicatives dans les activités préalables à la structuration d'un texte à rédiger

Après avoir choisi le thème, il vous faut en discuter avec le directeur de recherche. Votre réflexion s'approfondit de plus en plus et des idées surgissent progressivement, lesdites idées devant être notées. C'est ensuite l'étape de la documentation qui se fait grâce à la lecture d'articles, d'ouvrages à même d'élargir votre « idée de départ ». Vous vérifierez au fur et à mesure si vos idées sont fondées, si elles sont utilisables, si elles concernent le sujet. (**Le choix du sujet est soumis à des règles : voir les règles indicatives déjà citées**)

2. Les différentes parties dans la structuration

Quand le travail est prêt, en substance, cela signifie qu'il faut transcrire les faits, les idées dans un ordre logique selon le plan classique : introduction, corps du sujet (développement), conclusion. **C'est ce qu'on appelle structurer un texte.** Tout travail de recherche se divise en plusieurs parties :

1. Le titre ;
2. Le sommaire ;
3. L'introduction ;

⁸ *Ibidem.*

4. La méthode (théorie et pratique) ;
5. Les résultats ;
6. Les discussions ou commentaires ;
7. La conclusion ;
8. La bibliographie ;
9. La table des matières ;
10. Les annexes (éventuellement).

Comment structurer un texte ?

- A. Le TITRE :** Écrit en majuscules sans ponctuation finale, suivi du de l'auteur et de la mention **Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de ...**
- B. L'introduction :** Elle formule clairement le problème que l'on se propose d'étudier de telle sorte qu'on puisse ensuite l'examiner et lui donner une solution. Cette formulation est un énoncé-exposé (même si on peut y déceler des éléments d'argumentation) qui se distingue de l'argumentation proprement dite à laquelle elle donne nécessairement lieu (à laquelle elle fait « place »). Enfin, l'introduction est une annonce : elle indique les points essentiels de la stratégie argumentative qui va se déployer à sa suite. Il faut veiller à motiver le lecteur en développant quelque peu le titre du projet, en situant le problème pour éveiller l'attention, dire l'importance d'un tel sujet, donner une vue d'ensemble, c'est-à-dire annoncer le plan de travail adopté dans la méthodologie.
- C. La méthode ou le corps du sujet :** il s'agit de la **méthodologie** adoptée (**plan** général, **sommaire** que l'on retrouve dans les **chapitres** suivants). Le travail doit présenter la manière dont on a procédé pour aboutir au résultat (**échantillon(s) – questionnaire(s)**). dans le corps du texte, les faits et les idées doivent être abordés dans un ordre logique. Chaque aspect du problème est argumenté et illustré, et le tout doit être suivi d'une **conclusion partielle**. Les idées doivent être enchaînées dans un ordre logique grâce à une **transition**. Le corps du texte doit former un tout cohérent, homogène et structuré dans lequel aucune contradiction ne doit subsister.
- D. La conclusion (partielle)** présente la caractéristique d'être le lieu privilégié où s'expriment la **cohérence** et la progression du texte. La cohérence est la condition de l'interprétation la moins hasardeuse possible de celui-ci, en effet, elle rappelle au lecteur qui a pu perdre de vue certains points du développement en récapitulant l'essentiel de ce qui a été dit dans une ultime mise en perspective annoncée dans l'introduction. Reprendre ce qui a été dit n'est justifié que par l'objectif de faire progresser le texte. Pour définir la progression que marque une conclusion dans une thèse, il faut rappeler le sens strictement logique d'une « proposition dont la vérité résulte d'autres propositions »⁹. Si le développement est considéré comme un « référent » que le chercheur interprète, évalue, sanctionne, la conclusion devient le lieu même où le chercheur est à même d' « évaluer ses propres formulations ». Cette **autoévaluation** marque une progression du texte en ce sens qu'elle est un apport conceptuel nouveau mais aussi dans la mesure où elle clôt le développement proprement dit puisqu'elle devient objet de réflexion.
- E. Les transitions :** permettent d'établir des **frontières** entre les différents paragraphes. En effet, les premiers mots d'un nouveau paragraphe font écho aux derniers mots du paragraphe précédent. Un texte est constitué de multiples « avant » et « après » qui sont autant de mini-conclusions (l'avant) et de mini-introductions (l'après). La transition oblige donc celui qui rédige à établir la **liaison** avec ce qu'il va dire et c'est

⁹ PLOT, Bernadette, op. cit. , p.217.

ainsi que s'effectue le déroulement logique de la pensée et que l'enchaînement des idées s'accomplit d'une manière structurée, harmonieuse et cohérente.

- F. Les énoncés d'explication :** Le texte de la thèse (le corps du sujet) est balisé de manière à permettre au lecteur de se situer en permanence dans l'espace de ce texte. *Introductions, conclusions et transitions* fournissent dans leur contenu de nombreux points de repères comme suit : « Nous avons vu ..., nous voyons maintenant ..., nous verrons ensuite ... ». Au fil du texte, se déroule une sorte de guide du lecteur plus ou moins explicite.
- G. La conclusion générale :** elle synthétise la recherche qui vient d'être faite en reprenant le résultat des conclusions partielles. La conclusion générale reprend le but de l'expérience ou l'hypothèse soumise au test, la manière dont cette hypothèse a été soumise au test, et signale si les résultats confirment ou non l'hypothèse. Cette partie, qui ne doit pas annoncer d'idées nouvelles, peut cependant être le lieu de formulation d'une opinion personnelle sur le sujet traité.

VIII. La recherche bibliographique

Cette recherche consiste à identifier les ouvrages ou articles pertinents pour votre étude et à rassembler les informations permettant d'en prendre connaissance.

Chapitre II : LA RÉDACTION

I. Pourquoi et comment faire des citations ?

On cite en premier lieu, le texte qui fait l'objet d'une interprétation ou d'une analyse critique, mais aussi les textes qui sont appelés à soutenir notre point de vue, à confirmer, voire à prouver notre affirmation.

Citations, paraphrases et plagiat

- **La citation** est la reproduction d'un texte écrit par un auteur, qui lui est explicitement attribuée avec indication de la référence au moyen des guillemets et de la note. **La paraphrase** (reformulation de certaines idées d'auteurs attentivement lus) est légitime dans la mesure où la source est indiquée en note de bas de page. En revanche, la reprise intégrale de certaines phrases d'un auteur sans utilisation de guillemets et sans renvoi en note constitue **un plagiat**, chose peu recommandable et fortement déconseillée.

II. Pour un bon usage des citations. Que faut-il citer ?

- a. Le texte analysé (corpus doit être largement cité)
- b. Les textes critiques doivent être cités quand ils font véritablement autorité et qu'ils confirment explicitement votre position.
- c. Il est essentiel de préciser la source de chaque citation, autrement dit d'indiquer l'œuvre de référence, le lieu, la maison d'édition et l'année de publication. Par ailleurs, le lecteur doit pouvoir retrouver facilement et impérativement la page d'où la citation a été extraite.

- d. Si la citation est courte, on peut l'insérer dans le corps du texte avec des guillemets. Si elle est longue, il est recommandé de la « cerner » en plein milieu de page ou en utilisant l'italique.
- e. Les citations doivent être reproduites avec fidélité ; évitez de les modifier, ou d'en souligner certains termes. Pour en éliminer des mots ou des phrases, remplacez-les par les signes (...) ou [...].

III. L'utilisation des notes

1. Les types de notes¹⁰ :

- **On peut placer les notes :**

- ✓ Soit en bas de page ;
- ✓ Soit regroupées à la fin de chaque chapitre ;
- ✓ Soit à la fin du mémoire, juste avant la bibliographie.

Il est cependant préférable de placer les notes en pied de page en les numérotant de manière continue. La numérotation recommençant à « 1 » à chaque page présente toutefois plus de commodité pour le lecteur.

- **Le système de renvoi des notes :** utilisez soit des étoiles (astérisques), soit des lettres, soit encore – et c'est souvent le cas – des chiffres.

2. À quoi servent les notes ?

- À :

- ✓ Indiquer les sources des citations ;
- ✓ Fournir des indications bibliographiques supplémentaires ;
- ✓ Effectuer des renvois externes ou des renvois internes ;
- ✓ Étayer l'argumentation tout en allégeant le texte ;
- ✓ Développer une affirmation sans avoir à encombrer le texte ;
- ✓ Nuancer une affirmation ;
- ✓ Donner des indications sur une traduction ;
- ✓ Ajouter des considérations personnelles...

3. Le système « citations–notes » et le système « citations–auteurs »

- Le système « citations–notes » est plus commode parce que plus clair. Il s'agit de mettre un chiffre à la fin d'une citation – avant la fermeture des guillemets – qui renvoie à une note en bas de page. Voici une manière de procéder :

Il avait été la rouleur de nos rues, Tayeb. Nous le foulions aux pieds comme nous foulions la poussière du chemin, et, comme la poussière, nous le savions à peine¹¹.

Quand des références se suivent, on emploie : la deuxième fois, *Idem.*, ou *ibid.*, si la page de référence est la même : *ibidem*.

Un instant très bref la voix du professeur de latin traduisant Salluste revint à Marcillac, et du fond de l'horizon il vit charger en hurlant le galop enivré de fins chevaux montés sans selle par les cavaliers aux yeux noirs du barbare Jugurtha¹².

¹⁰ « les notes permettent d'alléger le texte en fournissant un ensemble d'indications techniques ou de développements susceptibles d'enrichir la précision générale de l'étude. » J-P. Fragnière, op. cit.

¹¹ Mouloud Mammeri, *L'Opium et le Bâton*, Plon, Paris, 1965, p. 98.

¹² *Idem.*, p. 366.

- Le système « **citations–auteurs** », pratiqué par les Anglo-Saxons. À la fin de la citation, on indique entre parenthèses, le nom de l’auteur, la date de parution de l’ouvrage ainsi que la page. La note de bas de page devient alors inutile.

VI. La bibliographie

Elle signale les ouvrages que vous avez cités et dont vous vous êtes inspiré. Elle sert de point de repère au lecteur qui peut alors évaluer votre recherche et y cerner les orientations théoriques et méthodologiques appliquées, mais elle aide aussi à orienter les recherches d’un autre chercheur. Elle contient :

- tous les documents publiés cités dans la thèse ;
- des études non citées mais qui concernent directement une dimension du travail de recherche ;
- des études d’intérêt général qui ont marqué la réflexion du chercheur. (il n’est pas nécessaire de citer tous les classiques).

I. Où placer la bibliographie ?

À la fin du mémoire.

II. Comment l’organiser ?

- Par ordre alphabétique d’auteur** : tous les textes sont rassemblés en une liste unique. L’ordre alphabétique permet de repérer un auteur lorsqu’on le connaît. Dans ce cas, les thèmes des ouvrages ne constituent point un critère de classification.
- Par catégories de documents** : on peut aussi classer les ouvrages en fonction des caractéristiques formelles des textes (exemple : livres, articles, textes de loi, dictionnaires, etc.).
- Par thèmes** : on peut également définir un certain nombre de thèmes centraux qui deviennent principes d’organisation de l’ensemble des références (exemple : mythe, religion, histoire, psychanalyse, etc.). Au sein de chaque thème, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique (et chronologique). Une telle classification est pertinente dès qu’une bibliographie comporte plus de trente documents.

III. Principes de base pour la présentation

a. Pour un ouvrage, la structure est la suivante :

NOM, Prénom, Titre de l’ouvrage, Éditeur, lieu de publication, Année de publication.

b. Pour un article de périodique, la structure de base est :

NOM, Prénom, « Titre exact de l’article », Nom du périodique, date et n° du volume, Éditeur, pages de début et de fin d’article.

Exemple :

MAMMERY, Mouloud, « Les mots, les sens et les rêves ou les avatars de *Tamurt* », (*Awal*, n° 2, AWAL, Paris, pp. 7-20.

c. Pour un article publié dans un ouvrage collectif :

NOM, Prénom, « Titre exact de l'article », *Nom de l'ouvrage collectif*, Éditeur, Lieu de publication, année de publication, pages de début et de fin d'article.

Exemple :

MAMMERY, Mouloud, « L'imaginaire éclaté de Jean Amrouche », *Jean Amrouche L'Éternel Jughurta*, (Actes du Colloque Jean Amrouche, *Rencontres Méditerranéennes de Provence*, 17-19 Octobre 1985), Éditions du Quai, Marseille, 1987, pp. 155-1561.

d. Sources de l'internet :

Toutes les références puisées sur l'internet doivent être citées et doivent porter la date de consultation.

IV. Exemple de bibliographie organisée par thèmes

I. MOULOUD MAMMERY (Corpus)

1) ŒUVRES

A. Romans

La Colline Oubliée, Plon, Paris, 1952.

La Traversée, Plon, Paris, 1982, 2^{ème} éd., Bouchène, Alger, 1992.

B. Nouvelles

Le Zèbre, (« Preuves », Paris, n° 76, Juin 1957) 2^{ème} éd. Bouchène, Alger, *Escales*, 1989.

La Meute, (« Europe », Paris, Juillet – Août 1976) 2^{ème} éd. Bouchène, Alger, *Escales*, 1989.

C. Pièces de Théâtre

Le Banquet, *La Mort absurde des Aztèques*, Librairie académique Perrin, Paris, 1973.

La Cité du soleil, Laphomic, Alger, 1987, (précédé d'un entretien avec Tahar Djaout).

II. LITTÉRATURE MAGHRÉBINE

ACHOUR-CHAULET, Christiane, *Abécédaires en devenir, Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, ENAL, Alger, 1985.

BONN, Charles, *La Littérature algérienne contemporaine*, P.U.F., Paris, 1975.

CHIKHI, Beida, *Littérature algérienne. Désir d'histoire et esthétique*, L'Harmattan, Paris, 1990.

KHADDA, Naget, *Mohammed Dib : cette voix recluse intempestive*, Édisud, Aix-en-Provence, 2003.

III. OUVRAGES THÉORIQUES

1) ORALITÉ & MÉMOIRE / ÉCRITURE & HISTOIRE

CERTEAU, Michel de, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1975.

DÉTIENNE Marcel, *les Maîtres de la vérité dans la Grèce archaïque*, Maspero, Paris, 1967.

KOSELLECK, Reinhart, *L'Expérience de l'Histoire*, Gallimard, Paris, 1997.

NACIB, Youssef, *Anthologie de la poésie kabyle*, Publisud, Paris, 1994.

RICOEUR, Paul, *La Métaphore vive*, Seuil, Paris, 1975.

RICOEUR, Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000.

ZUMTHOR, Paul, *Introduction à l'oralité*, Seuil, Paris, 1983.

2) MYTHES

DURAND, Gilbert, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, Introduction à l'archétypologie générale*, Bordas, Paris, 1969.

DURAND, Gilbert, *Figures du temps et Visages de l'œuvre*, Breg International, Paris, 1979.

ELIADE, Mircea, *Mythes, rêves et mystères*, Gallimard, Paris, 1957.

ELIADE, Mircea, *Le Sacré et le profane*, Gallimard, Paris, 1965.

GIRARD, René, *La Violence et le sacré*, Grasset, Paris, 1972.

3) PSYCHANALYSE

FREUD, Sigmund, *L'Interprétation des rêves*, Gallimard, Paris, 1963.

JUNG, Carl-Gustav, *Mysterium Conjunctionis*, Albin Michel, Paris, 1982.

LACAN, Jacques, « Le stade du miroir », dans *Écrits I*, Seuil, Paris, 1966.

4) HISTOIRE

FANON, Frantz, *Les Damnés de la terre*, Seuil, Paris, 1961.

HARBI, Mohammed, *L'Algérie et son destin : croyants ou citoyens*, Arcantère, Paris, 1992.

LUCAS, Ph., VATIN, J.C., *L'Algérie des anthropologues*, Maspero, Paris, 1975.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé*, suivi du *Portrait du colonisateur*, Julliard, Paris, 1957, 2^e édition Gallimard, 1985.

IV. OUVRAGES GÉNÉRAUX

AUSTIN, Jean-Louis, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.

BACHELARD, Gaston, *La Poétique de l'espace*, P.U.F., Paris, 1957.

BACHELARD, Gaston, *L'Eau et les Rêves*, Librairie José Corti, Paris, 1979.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978.

BERQUE, Jacques, *Dépossession du monde*, Seuil, Paris, 1964.

BORDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Éditions Fayard, Paris, 2001.

DELEUZE, Gilles, *Différence et répétition*, P.U.F., Paris, 1968.

DERRIDA, Jacques, *L'Écriture et la différence*, Seuil, Paris, 1967.

FOUCAULT, Michel, *L'Ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971.

1) AUTRES LECTURES

DIB, Mohammed, *La Danse du roi*, Paris, Le Seuil, 1968.

GARY, Romain, *Les Racines du ciel*, Gallimard, Paris, 1956, rééd. 1980.

ORWELL, Orwell, *1984*, Gallimard, Paris, 1950.

2) DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

Dictionnaires des Symboles, Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, Seghers, Paris, 1969.

Dictionnaire des Mythes littéraires, dir. Pierre Brunel, Éditions du Rocher, Paris, 1988.

Encyclopédie philosophique universelle, dir. Sylvain Auroux, P.U.F. Paris, 1990.

Encyclopaedia universalis, Dictionnaire des genres et notions littéraires, Albin Michel, Paris, 1997.

3) LIENS INTERNET ET SITES DE RÉFÉRENCES

<http://www.tamurth.net/>

<http://www.ac-grenoble.fr/ecjs/ecjs1/argumentation.htm>

V. Suggestions pour la rédaction

Parvenu à la phase de rédaction, ayant recueilli une masse d'informations et d'analyse, vous devez mettre tous les éléments en ordre, en utilisant des phrases courtes et claires, assemblées en paragraphes, lesquels à leur tour constitueront des chapitres... L'idée une fois développée, il est recommandé de revenir à la ligne, afin d'aérer votre texte et de permettre au lecteur de vous suivre par le biais de l'articulation du texte.

Chaque fois que cela est nécessaire, donnez la définition des termes-clés, et ce, afin de faciliter la compréhension. Ces définitions peuvent figurer dans le corps du texte ou être renvoyées en pied de page. Organisez les phrases jusque-là mal ordonnées, ponctuez-les, coordonnez-les et articulez-les en vue d'obtenir un texte cohérent et clair.

VI. Relecture à partir de la table des matières

Une relecture d'ensemble est nécessaire, une fois le travail fini. Une telle relecture permet, d'une part, de procéder à une « toilette » du texte produit, et d'autre part, de renforcer la cohérence, la force du mouvement de l'ensemble de votre production. À cet égard, un double travail est à effectuer sur les **introductions et les conclusions**, ainsi que sur les **titres**.

Introduire, c'est mettre en perspective la question principale qui va être traitée dans la thèse, dans la partie, dans le chapitre. Il s'agit d'évoquer le cadre où elle se situe, de préciser comment se pose le problème en formulant la question et d'annoncer comment vous allez être amené à le traiter.

Conclure, c'est dégager les éléments qui ont été établis au cours de chaque partie du travail. Les synthétiser et suggérer des perspectives d'ouverture. En même temps que vous formulez les introductions et les conclusions, vous pouvez guider le lecteur dans le mouvement de pensée que vous avez adopté en rappelant, en ré-explicant la démonstration effectuée et en expliquant ce qui vous reste à rechercher, tout en mettant en valeur la ligne directrice du raisonnement suivie dans votre thèse. La relecture de votre travail est aussi l'occasion de formuler soigneusement les idées que vous auriez laissées de côté ou de réécrire celles que vous avez maladroitement rédigées. Le plan du travail obtenu devra être le suivant :

Introduction générale

Introduction de la première partie

Introduction et conclusion du chapitre I ...

Introduction et conclusion du chapitre II ...

Introduction et conclusion du chapitre III ...

Introduction de la deuxième partie

Introduction et conclusion du chapitre I ...

Introduction et conclusion du chapitre II ...

Introduction et conclusion du chapitre III ...

Conclusion partielle

Conclusion générale

Une telle relecture permet de remédier aux défaillances qui n'ont pas manqué d'émailler votre travail : vous pouvez ainsi revoir certains points, combler des lacunes, supprimer des incohérences... C'est ainsi que vous vous rassurez sur « **la bonne construction** » de votre thèse. Une importance toute particulière doit être accordée aussi bien à l'introduction générale qu'à la conclusion générale (parties auxquelles les lecteurs (jury) ne manqueront pas de prêter la plus grande attention, qui sera déterminante dans le jugement de votre travail !)

L'introduction générale doit « accrocher » l'intérêt du lecteur au travers d'une contextualisation pertinente du sujet. C'est à ce stade qu'il est opportun d'évoquer les enjeux du thème, de présenter les grandes lignes de la problématique pour ensuite dégager la démarche adoptée et annoncer enfin le plan retenu.

La conclusion générale, quant à elle, doit impérativement reprendre l'essentiel de ce qui aura été dégagé dans les différents chapitres, mais aussi signaler ce qui n'a pu l'être – faute de temps et de documentation – et corrélativement, indiquer ce qui reste à résoudre dans des travaux ultérieurs.

Les titres fonctionnent à la manière de « panneaux indicateurs » qui signaleraient le mouvement de la partie ou du chapitre annoncé(e). C'est souvent à la fin du travail que l'on trouve les titres les plus appropriés, entre lesquels une certaine harmonie doit être établie.

La table des matières est donc un point de repère éminemment important. Les titres doivent y être présentés d'une manière homogène, de préférence en milieu de page, centrés et écrits en lettres capitales.

La présentation de la thèse ainsi que son organisation (emplacement des notes, disposition des citations, références, bibliographie, titres, répartition en chapitres, en parties, etc.) restent soumises aux directives, données dès le début de la recherche, par le directeur de thèse.

BIBLIOGRAPHIE

AREZKI, D., *Méthodologie de la Recherche graduée et post-graduée*, Éditions L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 2008.

BEAUD, M., *L'Art de la thèse, Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence*, La Découverte, Paris, 1985, rééd. Casbah, Alger, 1999.

BLANCHET, Ph., *Linguistique de terrain, Méthode et théorie*, P.U., Rennes, 1999.

FRAGNIERE, J.P., *Comment réussir un mémoire, comment présenter une thèse, comment rédiger un rapport*, Bordas, Paris, 1986.

GOURINAT, M., *Guide de la dissertation et du commentaire composé en philosophie*, Hachette, Paris, 1976.

PLOT, B., *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences du langage*, Champion, Paris, 1986.

TABLES DES MATIÈRES

Avant-propos
Introduction

Les aspects intellectuels et socio–affectifs dans la thèse

LA THÉORIE

Chapitre I : LA PRÉPARATION

- I. Comment choisir un sujet de thèse ?**
- II. La scientificité d'une thèse**
- III. Les pôles de la recherche**
- IV. Le directeur de la thèse**
- V. Les étapes de la réalisation d'une thèse**
- VI. Importance de l'hypothèse de départ ou choix de la problématique**
- VII. Structuration d'un texte à exposer**

Chapitre II : LA RÉDACTION

- I. Pour un bon usage des citations. Pourquoi et comment faire des citations ?**
- II. Les notes et leur utilisation**
- III. Qu'est-ce qu'une bibliographie**
- IV. Exemple d'une bibliographie organisée par thèmes**
- V. Suggestions pour l'écriture**
- VI. Relecture, titres, introduction, conclusion à partir de la table de matière.**